



**31** **30**  
OCT → JAN  
2020 2021

EXPOSITION

# Autour de l'herbier de Jacques Joseph Juge de Saint-Martin (1743-1824), la disparition du couvent des Grands Carmes de Limoges

Les religieux de l'ordre catholique des Frères de Notre-Dame du Mont Carmel, appelés les Carmes se sont installés à Limoges en 1244, près du Pont Saint Martial. En 1260, ils déménagent et construisent un nouveau couvent dans un terrain hors les murs, près de l'ancien amphithéâtre des Arènes.

🕒 De 00h00 à 00h00

En 1675, un arpentement « constate que *Il [leur domaine] occupe six hectares d'un seul tenant, s'étendant sur le versant de la colline que domine le couvent* » (in le couvent des Carmes Julien Denis). Au cours de ce siècle, les effectifs augmentent : en 1669, ils sont 27 religieux et 36 en 1698. [id.ibid] Les Carmes, comme l'ensemble du clergé ont également dans ces époques un rôle social important dans la lutte contre les incendies, fréquents dans les maisons en bois et torchis. La société changeant, le 18<sup>ème</sup> siècle voit le déclin des vocations. La Révolution Française de 1789 et sa Loi du 9 juillet 1790 déclare bien nationaux la plupart des églises et des couvents et va procéder à leur vente auprès de particuliers ou de communes. C'est Jacques Joseph Juge de Saint Martin qui va se porter acquéreur du couvent des Carmes, contre la somme de 90 000 livres.

De 1791 à 1813, ce magistrat bourgeois de Limoges et membre du très puissant et redouté Club des Jacobins va complètement transformer le paysage de ce faubourg et procéder à la vente du couvent et de ses terres par lots. Tout est mis à l'acquisition : le terrain, la presque totalité des constructions, mais aussi les matériaux, les poutres, le fer, le plomb, les tuiles...les tableaux de l'église, les autels, les statues, les pierres... Juge de Saint Martin conserve la majeure partie des jardins du couvent ainsi que la sacristie et la salle de la communauté et y dépose de nombreux éléments lapidaires issus de différents bâtiments religieux de Limoges.

Se succéderont sur le site des usines de céramique et de porcelaine, puis l'usine ROUCHAUD et LAMASSIAUDE (machines, outils) jusqu'au début des années 80.

Aujourd'hui, il reste sur ce grand emplacement occupé par l'ancien couvent des Carmes une partie de la sacristie et du dortoir des moines (le restaurant La Table du Couvent). La Caisse d'Epargne quant à elle renferme dans ses murs des éléments issus de fouilles archéologiques et des peintures. De nombreux éléments lapidaires et d'ornementation se trouvent encore de nos jours dans des propriétés limousines, et même à Philadelphie !

